

BULLETIN MUNICIPAL DE

Avril 2023



Le mot du Maire



A mi-chemin de mon mandat, et suite à des élections partielles de l'équipe municipale, je tiens à remercier les élu(e)s pour le travail effectué, ainsi que ceux qui ont fait le choix de mettre un terme à leur engagement.

Je souhaite aux nouveaux(elles) élu(e)s, qu'ils(elles) puissent œuvrer dans la bienveillance et pour le bien-être des habitant(e)s de la commune.

Il nous reste bien des projets à élaborer et à finaliser, et je compte sur le dévouement et la perspicacité de chacun(e) pour y réussir.

Notre commune est modeste, mais essayons ensemble de la rendre vivante et accueillante.

Je vous reste dévoué et à votre écoute, et je vous souhaite de vivre au mieux dans notre commune . ”

Patrice AZILE



Présentation du conseil municipal



Une équipe à votre écoute !

- **Le rôle du Maire**

Le Maire représente l'exécutif de la commune. Il est ainsi chargé de préparer, d'exécuter les décisions du Conseil municipal et de nommer et affecter les fonctionnaires.

Le Maire est également le représentant de l'État pour lequel il fait fonction d'officier d'état civil et d'officier de police judiciaire.

À ce titre, le Maire doit assurer certaines responsabilités comme la publication des lois et des règlements nationaux, l'organisation des élections, l'exécution de mesures de sûreté générale.

Le Maire peut déléguer certaines de ses attributions à ses adjoints et conseillers municipaux.

- **Le rôle des Conseillers Municipaux**

Les conseillers municipaux ont un rôle essentiel dans la vie de la commune puisqu'ils décident, par leur vote en conseil, des orientations et de la politique de la municipalité, impulsées par le Maire.

- **Le rôle des Elus**

Le Maire est entouré de maires adjoints, de conseillers municipaux, afin de mener à bien ses missions. Les maires adjoints sont chargés d'assumer les fonctions et les missions que le Maire leur confie, et éventuellement de suppléer le Maire en cas d'empêchement (dans l'ordre de nomination). Ils exercent leurs responsabilités dans un domaine spécifique d'intervention de la commune et président la commission thématique afférente.



A la suite du départ de **Véronique LEFEBVRE, Déborah PORCHER** a assuré l'intérim des missions du service de Mairie.
Suite à sa nomination le 10 mars 2023 par voie d'intégration directe au grade d'adjointe administrative, Déborah est nommée à temps non complet à 25 h par semaine.
Depuis le 27 mars 2023 **Aurélié DUPUY** l'a rejointe en tant qu'Agent Contractuel à temps non complet, à raison de 20 h par semaine. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Horaires d'ouverture d'accueil de la Mairie depuis le 27 Mars.

6 rue de la Garenne 86210 Monthoiron T : **05 49 93 63 01**



Lundi : de **13 h 30 à 17 h 30** - Mardi : de **8 h à 12 h** - Jeudi : de **16 h à 19 h**
Vendredi : de **8 h à 12 h** - Samedi permanence **10 h à 12 h** par le maire et ses adjoints.



ETAT CIVIL

NAISSANCES - MARIAGE-DECES

Nous avons recensé sur le deuxième semestre 2022 : 5 naissances, 1 mariage, 1 décès, et depuis Janvier 2023 3 naissances, 1 décès et 1 PACS.

Nous souhaitons la bienvenue au dernier bébé né à Monthoiron en Février dernier !



Vie communale

RECENSEMENT—Qui doit se faire recenser ? • Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans

Pourquoi ?

- Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté)
- Le recensement vous permet également d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune sans avoir à faire de démarche

Comment se faire recenser ?

Se présenter à la Mairie dans les 3 mois qui suivent les 16 ans avec les pièces justificatives suivantes :

- livret de famille des parents
- carte d'identité du mineur (en cours de validité)

Contacts et informations : Secrétariat de la Mairie T : **05 49 93 63 01**



URBANISME

Vous avez un projet de construction, d'achat, de rénovation ou de réalisation de travaux (clôture, piscine, abris.....), vous devez faire une **demande d'autorisation d'urbanisme** auprès de la Mairie et selon l'importance des travaux :

soit un Permis de Construire, soit un Permis d'Aménager, soit une Déclaration Préalable de travaux...

N'hésitez pas à contacter la mairie pour toutes questions d'Urbanisme.

La Mairie contribue également de son côté !



Depuis le 1er janvier 2022, le Grand Châtelleraut a mis en place une **plateforme de dépôt et suivi des demandes d'urbanisme**, outil en ligne qui intervient en application à la loi ELAN.

Toute demande d'urbanisme doit donc être déposée **en ligne sur G.N.A.U.** (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme).

Ce service 100% numérique permet aux usagers particuliers et professionnels d'effectuer leurs démarches administratives d'urbanisme en ligne, grâce à la création d'un **espace personnel** sur une **plateforme unique pour chaque commune**.

Il suffit de se connecter en créant un compte via ce lien :

<https://mesdemarches-urbanisme.grand-chatelleraut.fr/gnau/#/>



C'est facile, rapide et sans frais.

Le dépôt effectué sur GNAU, un **accusé de réception** est adressé au pétitionnaire qui peut suivre en toute transparence l'avancée de son dossier, communiquer facilement avec l'administration, et recevoir dans les meilleurs délais l'arrêté de décision.

Une fois les travaux achevés, **n'oubliez pas de déposer à la mairie la Déclaration d'Achèvement de Travaux.**

En l'absence de ce document validé par la Mairie la construction, objet de l'autorisation accordée, est considérée comme non-conforme.

ECLAIRAGE PUBLIC



L'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit s'inscrit dans une démarche d'économies d'énergie et de maîtrise des dépenses publiques, de lutte contre la pollution lumineuse et de la préservation de la biodiversité et la santé humaine.

Depuis fin octobre, l'extinction de l'éclairage public est effective de **22 h à 6 h 30**.

De substantielles économies sont attendues sur cette opération.

En période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage public pourra toutefois être maintenu tout ou partie de la nuit.



Le **Mercredi** de **10 h à 12 h** (semaines paires) et le **Samedi** de **10 h à 12 h**.

Chaque premier Samedi du mois, un auteur local présente son ouvrage ! Venez, vous serez les bienvenus ! Prochains rendez-vous :

Samedi 1er Avril de 15 h à 17 h : activités ludiques pour les enfants autour du poisson d'Avril

Samedi 13 Mai à 15 h : balade contée avec l'association Caus'ette. Départ de la mairie, gratuit, sans réservation. Venez nombreux, en famille.



INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES SUR LE TERRITOIRE DU CONTRAT TERRITORIAL MILIEUX AQUATIQUES VIENNE AVAL

Dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat territorial Milieux Aquatiques **Vienne Aval**, coordonné par le Syndicat Mixte Vienne et Affluents (**SMVA**), **Vienne nature** porte en 2023 une action visant à **inventorier caractériser et identifier les zones humides du bassin versant de l'Ozon**.

Les zones humides sont des zones de transition entre les milieux terrestres et humides, et à ce titre elles remplissent des fonctions importantes en matière de biodiversité, d'hydrobiologie et d'activités socio-économiques.

Le code de l'urbanisme prévoit que les plans locaux d'urbanisme (article R.123-2) et les cartes communales (article R.124-2) doivent indiquer **l'existence des zones humides** dans la partie consacrée à l'analyse de l'état initial de l'environnement.

Une équipe de Vienne Nature va donc les recenser.

Si vous êtes concernés, vous recevrez un courrier prochainement à ce sujet.



Association de sauvegarde des espèces et des milieux naturels de la Vienne par des actions d'inventaires du patrimoine naturel et d'éducation à l'environnement.

Observer - Informer - protéger

Vous pouvez les rejoindre si vous êtes sensibles à la richesse de notre patrimoine naturel et soucieux de notre qualité de vie et que vous désirez agir pour protéger la biodiversité et notre environnement.

Plus d'une centaine d'animations pour tous publics vous sont également proposées au fil de l'année ! Sorties découvertes, prospections, formations, conférences, manifestations... Consultez le calendrier !

<https://www.vienne-nature.fr/>



Nos ECOLES



INSCRIPTION ECOLE

Les inscriptions en petite section de maternelle de vos enfants **nés en 2020** sont ouvertes **depuis le lundi 27 février**.

Rendez-vous en Mairie aux horaires d'ouverture de l'accueil, munis de :

- votre livret de famille
- un justificatif de domicile
- le carnet de santé de l'enfant (justificatif de vaccination).

Cette inscription doit être validée par le chef d'établissement, qui reçoit les parents sur rendez-vous (prise de rendez-vous par téléphone ou par mail)

Tél : **05 49 93 63 46** - Mail : Ce.0860396N@ac-poitiers.fr

Nos AGENTS & MAITRESSES à l'école



Brigitte TRANCHANT (cantine) &
Stéphanie GUION (garderie)



Caroline BOUNAB (CP-CE1)
et **Anne FILLAUX** (maternelle)



Martine AZILE
(ATSEM)



à elles pour œuvrer
chaque jour auprès
de nos enfants !

Les communes de **Monthoiron et Chenevelles** ont constitué un Regroupement Pédagogique Intercommunal pour associer leurs deux écoles.

Les plus jeunes intègrent l'école de Monthoiron et les plus âgés vont à Chenevelles.

La garderie se fait sur Monthoiron.

L'équipe enseignante est composée de :

Anne FILLAUX pour les classes de petite section, moyenne section, grande section assistée par **Martine AZILE**, ATSEM

Caroline BOUNAB pour les classes de cours préparatoires (CP) et cours élémentaire 1 (CE1)

52 élèves réparti(e)s en 2 classes : **28** en classe de maternelle et **24** en classe de CP/CE1



L'accueil périscolaire est géré par la commune et les enfants sont accueillis le **lundi, mardi, jeudi et vendredi** depuis septembre 2023 par **Stéphanie GUION** à qui nous souhaitons la bienvenue.

GARDERIE



Le matin : Les enfants sont **accueillis dès 7 h et jusqu' à 8 h 50** par l'agent référent au sein de l'école maternelle.



Le soir : **Dès 16 h 30**, les enfants sont pris en charge à nouveau par l'agent référent pour un temps de goûter.

Les enfants peuvent être récupérés par leurs parents **jusqu'à 18 h 30**.

Différentes activités sont proposées (coin lecture, jeux de société, coloriage, activités manuelles)

Également une garderie à Chenevelles, **entre 16h15 et 16h45** (pour les enfants qui attendent le bus après l'école).

REPAS :



La pause méridienne : **De 12 h à 13 h 20**, les enfants sont pris en charge par les agents du service périscolaire.

Les repas sont servis aux enfants afin de respecter les recommandations nutritionnelles.



Ceux-ci sont servis à table avec un accompagnement dans la prise des repas pour les plus petits.

Chaque menu comprend entre quatre et cinq composantes (hors d'œuvre, plat protéiné, légumes, laitage et fruits) cuisinées sur place par **Brigitte TRANCHANT**. Des menus à thème sont régulièrement proposés afin d'accompagner les enfants à la découverte de nouvelles saveurs.

Les contacts :

Stéphanie GUION

Accueil périscolaire : **05 49 93 63 46**

Brigitte TRANCHANT

Cantine : **05 49 86 73 57**

Directrice : **Caroline BOUNAB**

Tél : **05 49 93 63 46**

Mail : ce.0860396N@ac-poitiers.fr



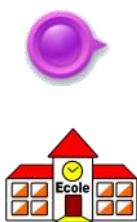
RAPPEL

La rue de l'Ecole (rue du Prieuré) dispose d'un sens interdit **de 7 h à 18 h 30**, pendant les jours scolaires.

Merci de bien vouloir le respecter.

A noter : des contrôles seront effectués par la Gendarmerie





ViE INTERCOMMUNALE

NOS JEUNES

Pour accueillir vos enfants les mercredis et pendant les vacances :

Accueil de Loisirs Maternel



C'est quoi ? Un accueil pour découvrir de nouveaux copains, de nouveaux jeux, et pour partager des expériences originales et enrichissantes tout en choisissant selon ses envies et ses besoins.

C'est où ?

Alternativement à **Bonneuil-Matours** :
à l'école maternelle Maurice Fombeure
Et à **Vouneuil-sur-Vienne** :
à l'école maternelle Le Jardin d'Images

C'est quand ?

Les mercredis de 7h30 à 18h30
et les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Siège Social :

Association intercommunale Le P'tit Prince
Espace Couleurs - Place de la Libération
86210 Vouneuil-sur-Vienne



06 07 24 22 67
asso.leptitprince@outlook.fr
www.assoleptitprince.fr

Accueil ADELE



C'est quoi ? Un accueil avec de nombreuses activités éducatives proposées suivant des thématiques (jeux traditionnels, grands jeux, sorties, activités manuelles, ...).

C'est où ?

À **Bonneuil-Matours** :
à l'école élémentaire Maurice Fombeure
Et à **Vouneuil-sur-Vienne** :
au Village Vacances les Chalets de Moulière

C'est quand ?

Les mercredis de 7h30 à 18h30
et les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Siège Social :

Ligue de l'enseignement
18 rue de la Brouette du Vinaigrier
86000 Poitiers



07 70 38 59 17
adele@laligue86.org
www.86.assoligue.org

Secteur Jeunes



C'est quoi ? Des temps de rencontres et d'échanges associés à différentes animations telles que : bricolage, activité culinaire, sorties, cinéma, chantiers loisirs (fresque, création de jardin pédagogique, ...), séjours, accompagnement des projets des jeunes.

C'est où ?

À **Availles-en-Châtellerault** : à l'Espace René Descartes
Ou à **Vouneuil-sur-Vienne** : à l'Espace Couleurs.

C'est quand ?

Les mercredis de 14h à 17h30,
Les vendredis soirs et samedis selon projet,
Les petites vacances scolaires, et le mois de juillet.

Siège Social :

MJC à la Mairie
1 Place René Descartes
86530 Availles-en-Châtellerault



07 68 89 19 84
secteur.jeunes86@gmail.com
www.availlesenchatellerault.fr



NOS ANCIENS



L'ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural est constitué de 4 Pôles d'activités et de services :



L'ADMR est le premier réseau associatif au service des personnes.

Sa mission est d'apporter des services à l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie, pour un peu plus de confort, pour retrouver un équilibre familial ou tout simplement pour continuer à vivre chez soi.

L'association intervient sur 7 communes :

Bonneuil-Matours, Archigny, Availles-en-Châtellerault, Bellefonds, La Chapelle Moulière, Monthoiron et Vouneuil-sur-Vienne

Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil ou encore des qualités d'organisation et d'animation ?
Devenez bénévole.

Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en a forcément une qui vous ressemble !

Président : Jean-Louis GUILBAUD

8 bis rue du 8 mai 86210 Bonneuil -Matours Tél : 05 49 02 50 84 E-mail : Info.assobonneuil.fede86@admr.org

Site internet : www.admr86.org



Horaires d'ouverture :

Lundi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Mercredi de 8 h 30 à 12 h 30

Vendredi de 9 h à 12 h 30



au personnel pour leur dévouement.



ESPACE France SERVICES



Depuis le 1er août 2022, la commune de Bonneuil-Matours a ouvert la **Maison des services de proximité** qui accueille l'établissement **France Service** (EFS) et l'Agence Postale Communale. Située dans les locaux de l'ancienne poste, vous pouvez contacter les agents qui sont là pour vous accompagner dans toutes vos démarches administratives (CAF – Pôle Emploi – MSA – Préfecture – Services Fiscaux...)

A partir du 25 avril 2023, l'EFS de Bonneuil-Matours est doté du dispositif lui permettant de délivrer les **Cartes Nationales d'identité (CNI) et les passeports**.

Il est conseillé de prendre rendez-vous directement sur le site :

<https://rendezvousonline.fr>,

ce qui vous permettra de choisir en toute tranquillité, la date et l'heure du rendez-vous.



Adresse :

Rue de la Poste
86210 BONNEUIL MATOURS
Tél : **09 74 36 99 70**

Horaires d'ouverture :

Mardi et Vendredi de **9 h 00 à 12 h 00**
et de **13 h 30 à 17 h 30**
Mercredi et samedi de **9 h 00 à 12 h 00**
Jeudi de **13 h 30 à 17 h 30**

Mail : France-services@bonneuil-matours.fr



A compter de **Jun 2023**, **SRD** va déployer sur notre commune, le compteur communicant **LINKY**, pour les foyers raccordés au réseau de distribution d'électricité.

Ce nouveau compteur permettra de mesurer votre consommation d'électricité, quel que soit votre fournisseur d'énergie.

Il sera posé par l'entreprise BOUTINEAU, une entreprise locale qui prendra contact avec chacun d'entre vous 45 jours avant de procéder à sa pose.

Rappelons que ces compteurs sont installés gratuitement, et qu'ils ne modifient ni le contrat client, ni le prix de la fourniture d'électricité.

SRD s'est engagé à organiser cette opération en relation étroite avec les communes, et dans un esprit d'écoute, de bienveillance et de proximité.

Leurs équipes basées partout dans la Vienne, sont à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements nécessaires.

N'hésitez pas à les contacter :

par téléphone au numéro dédié LINKY

 : 05 49 89 02 10

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

par e-mail

 : contact@linkyparsrd.fr

Retrouvez-les également sur :



www.linkyparsrd.fr



@LinkyparsRD



@linkyparsrd

ORDURES MENAGERES

La **collecte des ordures ménagères** a lieu le **mercredi matin**. Pour connaître les jours de report lorsque la collecte tombe un jour férié, visitez le site de la CAGC.

<https://www.grand-chatellerault.fr/vivre/gestion-des-dechets>

Quatre points de tri, équipés de **containers à verres et à papiers**, sont à la disposition des habitants de Monthoiron sur la commune :

- Sous le Belvédère (haut de la rue des Lises) : papiers, verres et textiles.
- Parking derrière l'école : papiers et verres.
- Bas bourg : papiers et verres.
- La Croix Blanche : papiers et verre.



**MERCI DE
RESPECTER
LA PROPRETE
DE CES LIEUX**

DECHETERIES

L'accès aux quatre déchetteries de la Communauté d'Agglomération du Grand Châtelleraut est **gratuite** pour les particuliers qui résident dans l'une des **47 communes**.

L'entrée n'est autorisée que sur présentation d'un **badge identifié**. Un seul badge par foyer ou entreprise est délivré gratuitement.

Le badge supplémentaire est facturé 15 €.

Pour obtenir ce badge, vous devez :

- Vous connecter sur le site :

www.grand-chatelleraut.fr

- Compléter le **formulaire de demande** de badge pour les particuliers

- Fournir un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois au format PDF ou JPG (Copie facture eau, électricité ou quittance de loyer) ou bien envoyer le formulaire accompagné du justificatif de domicile à l'adresse :



Grand Châtelleraut Service Gestion des Déchets

208 rue Antran

86100 CHATELLERAUT

Tél : **0 800 835 821** (n° vert)

Votre badge personnalisé sera expédié par voie postale à votre domicile au plus tard dans un délai de 15 jours

Prêts, compostez !

Vente de composteurs

Pour faciliter le compostage individuel, **GRAND CHATELLERAUT** propose aux usagers l'acquisition d'un **composteur** en différents modèles.

1 - un kit plastique pour **15 €** comprenant un composteur plastique (400 L) + 1 poubelle de cuisine (bioseau) + 1 guide

2 - un kit bois, pour **20 €** comprenant un composteur bois (400 L) + 1 poubelle de cuisine (bioseau) + 1 guide

3 - un **kit mini gratuit** comprenant une poubelle de cuisine (bioseau) + 1 guide pour le usagers pratiquant déjà le compostage en tas.

Rendez-vous sur : <https://www.grand-chatelleraut.fr/vivre/compostage>

Le compostage est un procédé biologique de dégradation des matières organiques par les micro-organismes du sol.

Il aboutit, après fermentation, à la production du compost comparable à un terreau de bonne qualité.

Utile par la fertilisation qu'il apporte au sol, économique par le recyclage des déchets verts et d'environ un tiers des déchets ménagers, bon pour l'environnement par la réduction de l'emploi d'engrais chimiques, le compostage est un éco-geste qu'il est simple de maîtriser !

	LA MASSONNE Châtelleraut	NONNES Châtelleraut	LAUMONT Naintré	L'OISILLON Bonneuil-Matours 05 49 21 25 07
LUN.	9h-12h 14h-18h			
MAR.	9h-12h 14h-18h			
MER.	9h-12h 14h-18h			
JEU.	9h-12h 14h-18h			
VEN.	9h-12h 14h-18h			
SAM.	9h-12h 14h-18h			
DIM.	9h-12h			



J'APPORTE EN DÉCHÈTERIE

BATTERIES	CARTONS	CARTOUCHES D'ENCRE	CD/DVD	DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)	DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)*	DÉCHETS VERTS
FILMS PLASTIQUE	GRAVAT DÉBLAIS	HUILES DE VIDANGE*	HUILES DE FRITURE*	LAMPES	MÉTAUX	MOBILIER
PAPIERS	PILES ET ACCUMULATEURS	PLASTIQUES RIGIDES	PNEUMATIQUES*	POLYSTYRÈNES	RADIOGRAPHIES	TEXTILES
VERRES	TOUT-VENANT	BOIS				

● Bonneuil-Matours, Châtelleraut (La Massonne, Nonnes) et Naintré
● Doussay
● Antran, Buxeuil, Ingrandes, Les Ormes, Saint-Christophe.

*Dépôt interdit pour les professionnels



DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

Merci de venir récupérer vos sacs jaunes aux Ateliers Municipaux :

vendredi 21 Avril de 17 h à 19 h

et **Samedi 22 avril** de 10 h 12 h



Chez vous, TOUS les emballages se trient !

➔ Je dépose dans le SAC JAUNE

Les emballages en plastique	Les emballages cartonnés	Les emballages métalliques
Bouteilles, flacons, pots, barquettes, films	Briques alimentaires, cartonnettes	Aérosols, barquettes en aluminium, boîtes de conserve, canettes

➔ Je dépose dans les BORNES

Le verre	Tous les papiers
Bouteaux, pots et bouteilles	Journaux, magazines, catalogues, annuaires, prospectus, enveloppes

⚠ Ne pas déposer la vaisselle et les verres de table. Les bouchons (sauf en liège) et couvercles sont à placer dans le sac jaune.

⚠ Les films enveloppant les magazines sont à placer dans le sac jaune.

www.grand-chatellerault.fr

IL N'Y A PAS DE PETIT PAPIER PAR TERRE.
IL N'Y A PAS DE PETITE INCIVILITÉ.

La durée de vie des déchets

Tous les objets abandonnés dans la nature mettent beaucoup de temps pour se biodégrader. Voici la durée maximum pendant laquelle certains déchets polluent la nature, l'air, l'eau...

Du papier-toilette ou un mouchoir en papier	3 mois
Une boîte en carton	5 mois
Un trognon de pomme ou une pelure de fruit	6 mois
Un chewing-gum	5 ans
Une canette de boisson	De 10 à 100 ans
Une boîte de conserve	50 ans
Une bouteille en plastique	De 100 à 1 000 ans
Une bouteille en verre	4 000 ans
Une pile au mercure	ne se détruit jamais.

Dico



Vie des ASSOCIATIONS

ça bouge à !

SEMAINE DU 17/09		MONTHOIRON	
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
20 h - 21 h Gym		17 h - 18 h 19 h 15 - 20 h 15 Dancehall reggaeton (enfants, ado, adultes) Elgo danse (danse sportive sur talons)	17 H 30 19 H 19 H 15 20 H 45 YOGA

Club de gym de Monthoiron

Téléphone : 05.49.20.40.31

Activité : step, abdos, fessiers

Lieu : 17, rue des Lises

Lundi de 20 h à 21 h

Site web : <http://gymasm.free.fr>



OM NAMAHA YOGA

Activité animée par Annabelle: Yoga traditionnel tous les **jeudis** à partir de Septembre de **17 h 30 à 19 h** et de **19 h 15 à 20 h 45** à la Salle des Fêtes.

Les Monthoironnaises et Monthoironnais ont été au rendez-vous. Vous êtes aujourd'hui une trentaine, toutes les semaines, à fréquenter la shala (salle) et à pratiquer une Sadhana (un cours de yoga).

Au-delà de nos cours, les fêtes de fin d'année ont été l'occasion d'un moment de convivialité riche d'échanges, de rencontres et de partage.

Pour clore la saison, rendez-vous est également pris le **dimanche 25 juin** pour une matinée, suivie d'un repas partagé. La pratique se fera en plein air pour profiter de la beauté de la campagne, ou pourquoi pas, dans un lieu peu connu ou insolite.

Il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre, d'ici juin ou à la rentrée.

Des cours ouverts à toutes et tous auront lieu durant l'été.



Elgo

Cours réguliers 2022-2023

Association Monthoiron Danse

POWER

Mercredi
17H00-18H00
Shine Up! Dance Origin
(style street jazz... ou Elgo Latino (style reggaeton, salsa, bachata, dancehall...))
Sur inscription

19H15-20H15
Le plus dynamique.
Cours 100% cardio/renf girlly
En talons ou en baskets

Avec Angéline
Meneuse Nouvelle-Aquitaine
Indre-et-Loire

8€/Cours
ou talons ou sans ou à
Paris
ou remises auprès
de l'association monthoiron
danse

Salle des fêtes
6 rue de la garnison
36210
Monthoiron

06.31.86.33.75
FB_Angéline Elgo (Scarlett)

www.elgo-dance.com



Merci à l'ensemble des Associations qui nous tiennent au courant de leur actualité.
N'hésitez pas à les rejoindre !

FestiMonthoiron

Activité : animations sur Monthoiron

Lieu : 6, rue de la Garenne

T : 06 99 95 12 15



Cette année nous avons réalisé notre premier marché de Noël avec succès,

Un très beau temps s'est installé pour notre traditionnel « Foire aux Vins » et nos fidèles exposants.

Le bistrot guinguette également ...

Je remercie toute l'équipe de Festi-Monthoiron qui nous apporte la joie et la bonne humeur.

L'Assemblée Générale a eu lieu en Mars, avec un bilan positif et une bonne année réalisée.



Le président
David Boignet

UNC-AFN—Soldat de France

Bureau : Alain GUIMARD, Président; Jean-Marie GAUVIN, trésorier; Yves RETHORE, secrétaire

Activité : Maintenir les liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité qui existent entre ceux qui ont participé à la défense de la patrie

Commémorations : 8 Mai 2022 - 11 Novembre 2022 avec la remise de 4 médailles de l'UNC : argent Alain GUIMARD, Jean-Marie GAUVIN, Yves RETHORE - bronze : Bernard GUILMAIN—5 Décembre 2022

Calendrier :

7 Janvier 2023 : Participation à l'Assemblée Générale Départementale à la mairie de Buxerolles

25 Février 2023 : Assemblée Générale à la Mairie de Monthoiron

04 Mars : Réunion de secteur à St Gervais les 3 clochers

28 Mai 2023 : Congrès Départemental à Loudun



VIE PRATIQUE



POUR ECONOMISER

ELECTRICITE



- **Éteindre les veilles** peut permettre d'économiser jusqu'à 15 % de la facture d'électricité
- **Utiliser des LED**, qui consomment peu d'électricité et durent longtemps (jusqu'à 40 000 h), de quoi compenser leur prix d'achat. (plus de 20 000 heures et bien classées sur l'étiquette énergi).
- **Ne pas laisser allumées de lumières inutiles.** Éteignez les lumières en sortant d'une pièce.
- **Privilégier le programme « Eco »** du lave-linge et du lave-vaisselle qui permet d'économiser de l'eau et de l'énergie, même si la durée du cycle est plus élevée. - **Ne faire fonctionner son lave-linge et lave-vaisselle que lorsqu'ils sont pleins**
- **Cuisiner économe** : Quand vous couvrez les poêles et casseroles, la cuisson est plus rapide. Pour faire bouillir de l'eau ou cuire votre plat, mettre un couvercle permet de consommer 25 % d'énergie en moins.
- **Limiter la taille et la luminosité de la TV** : un téléviseur de 160 cm (diagonale) consomme autant que 3 ou 4 téléviseurs de 80 cm.
- **Ne pas laisser branchés les ordinateurs et consoles de jeux** quand vous ne les utilisez pas
- **Eteindre la box quand vous n'en avez pas besoin** : elle peut consommer plus de 200 kWh par an, Vous pouvez économiser environ 25 % de la consommation électrique de la box en l'éteignant la nuit.

EAU



Les changements climatiques engendrent des épisodes de sécheresse prolongés sur le territoire qui pourraient s'amplifier à l'avenir. Couplés à des prélèvements importants, ils ont pour conséquence l'assèchement de certaines rivières et la baisse du niveau des nappes, pouvant entraîner des difficultés d'approvisionnement en eau. Chaque année, des arrêtés de restriction des usages de l'eau sont mis en application sur le territoire, limitant ainsi les prélèvements d'eau pour les usages domestiques, agricoles et/ou industriels.

Les fuites entraînent des surconsommations d'eau, et donc des factures plus conséquentes.

- Détectez la présence de fuites, entretenez et réparez

- Les **robinets** « classiques » consomment en moyenne 12 litres d'eau par minute. Afin de réduire votre consommation, installez des *réducteurs de débit, des mousseurs ou aérateurs, des mitigeurs, des robinets à temporisation.*

- Les réservoirs des anciens **WC** ont une contenance comprise entre 9 et 12 litres. Plusieurs équipements existent afin de réduire le volume d'eau évacué lors des chasses : *éco sac wc, écoplaquettes, éco poids wc, chasse d'eau double touche, chasse d'eau à bascule, robinet temporisé pour wc, toilettes sèches ...*

- Pour les **douches** : installez un *pommeau hydro économe, un minuteur de douche, une pièce stop douche, un*



Quand vous louez des structures collectives (salle des fêtes par exemple) : faites comme à la maison ! Ecogestes



Faites les bons choix avant de ne plus pouvoir choisir.

Un bain consomme entre 150 et 200 litres d'eau... Contre 60 à 80 pour une douche !

En cette période de sécheresse, privilégiez les douches aux bains, à condition de ne pas rester trop longtemps sous la douche et à fermer le robinet lorsque vous vous savonnez !

Source : Le centre d'information sur l'eau



Faites les bons choix avant de ne plus pouvoir choisir.

200 litres d'eau sont nécessaires au nettoyage d'une voiture à l'aide d'un tuyau d'arrosage 😞

En cette période de vigilance sécheresse, reportez le lavage de votre voiture ou limitez votre consommation d'eau en privilégiant les stations de lavage, équipées pour la plupart de récupérateurs qui recyclent l'eau.

Source : Le centre d'information sur l'eau

Anticipation de la sécheresse : l'Etat prend des mesures de restriction et d'interdiction anticipées.

- Déficit pluviométrique
- Garantie de l'accès à l'eau potable
- Anticipation de la préservation de milieux aquatiques

Ces mesures concernent les usages publics et privés à partir des réseaux d'eau potable et à partir des prélèvements d'eau dans le milieu naturel, et sont applicables depuis le Lundi 13 Mars 8 h.

Vous trouverez les détails des mesures par secteur et par usage dans les arrêtés publiés à l'adresse suivante :

<https://www.vienne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau-et-milieux-aquatiques/Gestion-quantitative-de-la-ressource-en-eau/Des-mesures-de-limitation-ou-suspension-temporaire>



ESPACES VERTS :

- La récupération d'eau (pluie, recyclage des eaux grises de piscines...) permet de faire de réelles économies d'eau potable (systèmes soumis à réglementation).

- Pensez à utiliser le paillage et des plantes adaptées

- Du bon sens : Il est inutile d'arroser après un épisode pluvieux ou lorsque le taux d'humidité du sol est élevé.

• Le vent peut assécher les sols : le phénomène peut être limité en agençant des brise-vent ou haies.

• Les températures élevées favorisent les pertes d'eau par évaporation : il est alors conseillé d'arroser de préférence à l'aube ou le soir

- Pensez au goutte à goutte, goutteurs, tuyaux micro-poreux... Ces dispositifs réduisent l'utilisation de l'eau en ciblant les zones à arroser. De plus, l'infiltration dans le sol est facilitée par un écoulement lent évitant une perte par évaporation.



COMMERCES AMBULANTS & ARTISANS

Pensez à vous approvisionner localement

Quelques exemples :

ALIMENTATION GENERALE

AMBULANTE

Wilfrid Gallwa 5, impasse des Retinières
86100 Senillé St Sauveur

T : **07 80 59 67 30**

Passage sur Monthoiron le **Mardi soir à partir de 17 h**, le **Mercredi matin de 8 h 30 à 10 h 30** et le **jeudi apm de 13 h à 14 h 30**.

Produits proposés : poisson, charcuterie et plats cuisinés, crèmerie, épicerie, fruits & légumes, produits d'hygiène et plus sur commande.



Boulangerie L'Acadien : distributeur à pain au Belvédère
Xavier Fiévet (Archigny)

T : **05 49 85 19 47**



PIZZA



Mercredi à partir de 18 h



Sonia & Laurent **KUGLER**
11 Place Michel Gaudineau
86530 Cenon Sur Vienne
T : **05 49 93 04 95**



Jardinage



La Graine Fleurie
1,2 K J'aime • 1,3 K followers

Virginie AZILE

10, rue des Champs Jaulins, Monthoiron, France

05 49 86 42 02

Plants de légumes, plantes à massif, arbres, arbustes, plantes aromatiques ...
Du lundi au samedi de 9h à 12 h et de 14 h à 18 h



L'art de concevoir et de réaliser vos projets
CRÉATION - ÉLAGAGE - ENTRETIEN
06 45 82 30 47

Passion Jardin

4 route de Villaray, Monthoiron, France

06 45 82 30 47

Flavien CANALS

passionjardin.canals@gmail.com


<https://www.facebook.com/passionjardin86/>

Travaux professionnels et particuliers

TRAVAUX DE JARDINAGE

William SAINSON

8, Route de Villaray-Tél : 06 85 01 88 99




MENUISERIE - Patrick BOURGOIN
3, rue du Rivaud -Tél : 05 49 93 67 57



CARRELAGE - Cyriack PRINGUET - CP Carrelage
3, impasse Chilloux -Tél : 05 49 90 16 23



MAÇON - Arnold PLATON- CP Carrelage
25, rue d'Entraigues -Tél : 06 19 14 49 21

RECHERCHE ET DETECTION DE FUITES D'EAU

Conduites et câbles enterrés
3, Route de Maugeant - François NAVARRO
Tél : 05 49 23 08 44 06 01 77 71 30



Pour votre bien-être



Equinesprit - Développement Transformationnel

La Mauginerie, Monthoiron, France

Equinesprit.com 06 47 68 39 17

Joanne BARREAU joanne@equinesprit.com

INSTITUT DE MASSAGE

Etoile de l'Ame
Pauline Villette
23, rue de la Croix Birocheau
T : 07 48 77 79 79



Pour vous restaurer



L'ECURIE

141, avenue Louis RIPAULT 86100 CHATELLERAULT
T : 05 49 21 24 82



Vie au vert

La pêche, c'est la science de l'appât
mêlée à la patience.



le-balaise

www.citation-celebre.com

DATES OUVERTURE DE LA PECHE



Espèces	1 ^{ère} catégorie (cours d'eau ou plan d'eau)			2 ^{ème} catégorie (cours d'eau et plans d'eau)		
	Dates d'ouverture et de fermeture	Taille légale	Quotas par jour	Dates d'ouverture et de fermeture	Taille légale	Quotas par jour
Truite arc en Ciel	11 mars - 24 septembre	25 cm		Nouveauté 2023 11 mars - 24 septembre	25 cm	
Truite fario	11 mars - 24 septembre	25 cm	6*	11 mars - 24 septembre	25 cm	6*
Saumon de fontaine						
Brochet	29 avril - 24 septembre	60 cm	2**	01 janvier - 29 janvier 29 avril - 31 décembre	60 cm	2***
Sandre	11 mars - 24 septembre	/	/	01 janvier - 29 janvier 3 juin - 31 décembre	50 cm	3***
Black-bass	11 mars - 24 septembre	/	/	01 janvier - 29 janvier 01 juillet - 31 décembre	30 cm	3***
Anguille jaune uniquement	Bassin Vienne : 1 ^{er} avril au 31 août Bassin Charente : 1 ^{er} mai au 24 septembre	12 cm	/	Bassin Vienne : 1 ^{er} avril au 31 août Bassin Charente : 1 ^{er} mai au 30 septembre	12 cm	/
Alose	11 mars - 24 septembre	30 cm	/	01 janvier - 31 Décembre	30 cm	/
Mulet	11 mars - 24 septembre	20 cm	/	01 janvier - 31 Décembre	20 cm	/
Écrevisses exotiques Américaine - Signal - Louisiane	11 mars - 24 septembre	/	/	01 janvier - 31 Décembre	/	/
Grenouilles Vertes et Rousses	17 juin - 24 septembre	/	/	01 janvier - 29 janvier 17 juin - 31 décembre	/	/



MERCI
DE NE PAS JETER DE
DECHETS DANS LA
NATURE

RAPPEL

Dans les plans d'eau et cours d'eau non domaniaux (ni navigables ni flottables), le droit de pêche est lié à la propriété privée riveraine.

Par défaut, il est interdit à toute autre personne que le propriétaire de pêcher depuis la berge.

(art. 544 du Code civil)

Pour pêcher en eau douce, **vous devez avoir une carte de pêche valable un an**, à compter du **1er janvier jusqu'au 31 décembre sur le secteur où vous pêchez**. Les conditions requises pour pêcher : Être membre d'une association agréée de pêche. Avoir payé la redevance pour la protection des milieux aquatiques, Avoir l'autorisation du détenteur du droit de pêche.

Ouverture générale **du 11 mars au 17 septembre 2023**, toute pêche est interdite en dehors de cette période, quelle que soit l'espèce de poisson.

La pêche demeure interdite les vendredi du 1er Janvier au 31 Mai 2023 à l'exception des jours fériés sur le parcours de loisirs.

PONEYCLUB

Cours collectifs de 3 à 6 personnes, cours particuliers, stages vacances et dimanches, concours, équitation éthologique, pensions

<https://www.poneys-monthoiron.fr/>

Nous appeler : **06 78 84 73 85**

Où nous trouver : **18 route d'Asnières,**

86210 MONTHOIRON, France

Heures d'ouverture

Lun - Dim 9:00 - 18:00



"Il n'y a pas de secret aussi intimes que ceux d'un cavalier et de son cheval."

Robert S. Sentes



FLORE

Notre territoire a une faune et une flore très riche.

Connaissez-vous l'Épipactis de Müller ou **Épipactis de Mueller** (*Epipactis muelleri*), il s'agit d'une plante herbacée vivace de la famille des Orchidacées, espèce protégée, classée "LC" : Préoccupation mineure1. .

On la rencontre sur des substrats calcaires, en situation éclairée ou à mi-ombre, notamment en bordure des bois.

Alors, ouvrez l'œil !



Epipactis muelleri



Epipactis de Müller



EVENEMENTS LOCAUX

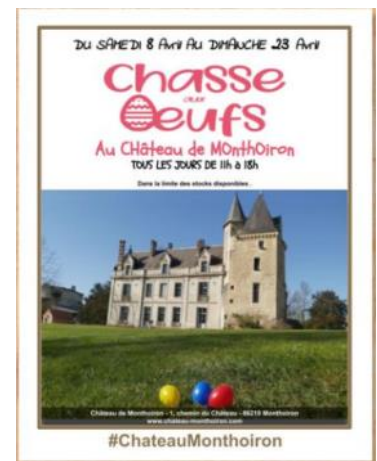


Retour en images sur le Rallye qui est passé à Monthoiron les 10 & 11 Mars derniers.

Merci aux bénévoles de « Festi Monthoiron » qui ont participé à l'organisation !

Avril 2023

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30



Ouverture du Château de Monthoiron **à partir du 8 Avril** (de 11 h à 18 h, dernière entrée 16 h 30)

Chasse aux œufs pendant les vacances de Pâques.

La billetterie en ligne est ouverte.

<https://www.chateau-monthoiron.com/preparer-ma-visite/horaires/>

La Château est à la recherche de bénévoles et de saisonniers, n'hésitez pas à les contacter !

A Venir !



AVRIL						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Mercredi 05 Avril 2023

ATELIER de pâques

De 14 h à 17 h

ouvert pour les enfants
de 3 à 10 ans

Venez nombreux (ses) (accompagné(e)s
de vos parents) aux

Ateliers Municipaux

préparer la décoration pour la « Chasse
aux œufs » qui aura lieu place de la
Mairie

le **Dimanche 9 Avril**

de 10 h à 12 h



Séquence nostalgie et bonne humeur !

Un Rallye organisé par les « **2CV du Poitou** » passera à
Monthoiron **le Dimanche 7 Mai 2023 après-midi.**

Une animation 2 CV aura lieu près de l'église

Venez les voir !



MAI						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



JUILLET						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Salle des fêtes

Intervention de Claudine Pauly : Présentation de Pérusse des Cars, Zoom sur "les colons Allemands et les Acadiens dans le Monthoironnais"



Monthoiron participera aux événements suivants :



« **Balade au coucher du Soleil** » date à venir.



« **Eglises accueillantes** » le Samedi 22 Juillet.



« **De cours en Jardin** » le Mercredi 12 Juillet

JUILLET						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Des précisions à venir ultérieurement.





VIE CULTURELLE



L'ODYSSÉE ACADIENNE

1773-2023 : 250^e ANNIVERSAIRE DE L'ARRIVÉE DES ACADIENS EN POITOU

Évènement historique : Les 250 ans de l'arrivée à Châtellerauld en 1773 et 1774 de 1.500 acadiens qui seront installés sur la Ligne acadienne.

Pour rappeler cette page d'histoire, différentes animations sont organisées par l'association « Châtellerauld Québec Acadie », en lien avec les communes concernées (dont Monthoiron), les associations et le conseil départemental.



Ferme Acadienne à Archigny

La Ferme Acadienne est située sur la commune d'Archigny. Située à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Poitiers, sur la rive droite de la Vienne, la Ligne Acadienne s'étend sur la route de Monthoiron à La Puye. En 1775, 58 fermes sont construites par le marquis Pérusse Des Cars sur les 150 prévues. Des meneurs poussent les familles à la révolte - les titres de propriété promis ne sont toujours pas délivrés aux

familles - et les Acadiens refusent de continuer le travail. Les fermes abandonnées seront redistribuées entre les familles restantes ou données en dot en cas de mariage entre les Acadiens et les gens de la région. Les familles acadiennes installées alors en Poitou ont, pour la plupart, fait souche dans la région. Il en reste 36 encore aujourd'hui.

L'odyssée Acadienne 2023 Planning des animations Archigny - La Puye - Saint-Pierre de Maillé						
Date de début	Heure	Fin	Commune	Lieu	Évènement	Organisé par / Observations diverses
samedi 15 avril 2023			Archigny		Randonnée Acadienne et repas campagnard	Comité de Jumelage Archigny / Saint-Louis-de-Kent
lundi 1 mai 2023			La Puye	Salle des fêtes	Vide Grenier et ouverture de l'exposition sur l'Acadie (disponible du 1er au 13 mai)	La Puye
samedi 13 mai 2023	17:30		La Puye	Place de la Mairie	Balade gourmande, passage par des lieux emblématiques des Acadiens : église de cenan, ligne acadienne... Animation avec le groupe Archifolk sur un répertoire français et Acadien.	Groupe d'Animation Podien
samedi 3 juin 2023	15:00		Archigny	Ferme 6	Conférence sur "Le retour des Acadiens en Poitou" par Michel Roux, Président de Falaise Acadie Québec, suivi d'un moment d'échanges avec le public.	Histoire et Patrimoine
samedi 10 juin 2023		11/06	Saint-Pierre de Maillé		Fête des Paysages, Conférence "Le jour d'avant sur l'arrivée des Acadiens"	
samedi 24 juin 2023	15:00		Archigny	Ferme 6	Conférence sur "Le Marquis Pérusse des Cars" par Claudine Pauly et "sur la vie des Acadiens sur la Ligne acadienne" par Françoise Glain	Histoire et Patrimoine
samedi 24 juin 2023			La Puye		Fête de la Musique, chorale acadienne	
samedi 1 juillet 2023			Monthoiron	Salle des fêtes	Intervention de Claudine Pauly : Présentation de Pérusse des Cars, Zoom sur "les colons Allemands et les Acadiens dans le Monthoironnais"	CCHA et commune
samedi 1 juillet 2023			La Puye	Eglise	Fête de Cenau : Conférence théâtralisée "Le jour d'avant" sur l'arrivée des Acadiens par la troupe des Maillambus	Les Gens de Cenau et les Maillambus
dimanche 2 juillet 2023	15:00		Archigny	Ferme 6	Lecture de poèmes d'Henri FURGÉ sur l'Acadie et chants sur l'Acadie interprétés par Annette et Jean-Claude CARDINAUX	Histoire et Patrimoine
samedi 22 juillet 2023	15:00		Archigny	Ferme 6	Projection du film « L'Odyssée Acadienne » du réalisateur Alain NORMAND suivi d'un échange avec le public	Histoire et Patrimoine

Les Acadiens dans la région Poitou-Charentes

(1759-1785). Elsa Guerry

L'arrivée des Acadiens dans la région Poitou-Charentes, après le Grand Dérangement, s'est faite par vagues successives. D'abord vers 1755 : certains sont envoyés dans les colonies britanniques, puis en Angleterre et en France.

Une deuxième vague arrive en France après la prise de la forteresse de Louisbourg et de l'île Saint-Jean en 1758. Enfin, après le traité de Paris (1763), les habitants de l'ancienne colonie française vont devoir s'exiler. Certains décident de partir vers les colonies méridionales : Guyane, Saint-Domingue, la Louisiane ; d'autres sont rapatriés dans les ports français. Dispersés et séparés de leurs familles, la plupart des exilés acadiens vont tenter de s'installer sur ces différentes terres d'accueil.

Dès 1758, le port de Rochefort reçoit une partie de ces réfugiés. Arrivés dans un état de fatigue prononcé, ils sont soignés dans l'hôpital de l'île d'Aix.

Beaucoup ne survivent pas et sont enterrés dans le cimetière de l'île. D'autres s'y installent et les registres de la paroisse de l'église font d'ailleurs mention d'un mariage en janvier 1766 entre Gervais Gautreau, âgé de 22 ans et de Marguerite Le Prince, tous deux natifs de l'Acadie. Des Acadiens, arrivés dans les ports de la Manche vont, vers 1773, après quelques années passées à survivre grâce à la pension journalière du roi, être envoyés dans le Poitou dans le cadre de l'implantation de la colonie acadienne mise en place par Pérusse des Cars dans le Châtelleraudais.

Accueillis provisoirement dans différents lieux comme l'abbaye de l'Etoile, le quartier de Châteauneuf à Châtellerauld, ou encore le château de Marsugeau à Archigny, certains sont ensuite installés dans les maisons acadiennes construites à leur intention. D'autres sont accueillis dans des fermes alentour, comme celle du Fief-Bâtard sur la commune de Leigné-les-Bois. Les paroisses environnantes (Archigny, Cenau, Leigné-les-Bois, Monthoiron) vont garder dans leurs registres paroissiaux les traces des naissances et mariages de ces Acadiens

INTERVIEW



Henri LAVEAU -

- Monthoironnais depuis 2019 et passionné de nature -
 - Directeur Général de « **La Conciergerie du pays Châtelleraudais** » créée en 1996,
 - domiciliée à la Pépinière de Châtelleraudault jusqu'en Octobre 2022, puis à la mairie de Monthoiron depuis Septembre 2022, au départ de la co-gérante.
- Très satisfait de cet espace bien agréable où il bénéficie de l'Infrastructure présente.
- 1 an de recherche de partenaires locaux pour mutualiser les compétences
 - Son cœur de métier : Faciliter la vie des employés des entreprises.



Le principe : Les entreprises s'abonnent à la conciergerie, et Henri se déplace pour tenir une permanence d' 1 h au sein des structures, où les salariés viennent le solliciter pour divers services : *couture, cordonnerie, pressing, repassage, contrôle technique, paniers bio, garage mobile, viennoiseries ...*

La semaine suivante, les produits sont apportés et le paiement s'effectue directement, au même prix que si le salarié effectuait sa tâche seul (le transport en moins), ou à prix négocié. Donc toujours avantageux en temps ou en argent.

Pas moins de 200 Sms sont envoyés par Henri pour prévenir de l'arrivée des produits.

Oui, il faut un minimum de vigilance personnelle tout de même !

Pas moins de **80 partenaires** : les maraichers et vergers locaux, par exemple : *Les jardins de la Cousinière, le Verger des Rabottes à Vouneuil, la Ferme de Bellefonds, le lycée de Thuré* (plants de légumes).

Un métier où les bon sens et l'économie sociale et solidaire sont de mise.

Exemple en est avec « Audacie » (Structure d'Insertion par l'Activité Economique) et « Ressort » et les Champignons de Scorbé Clairvaux (Les champi Clairvalois).

Trois grandes entreprises de la région (avec min 100 salariés) sont ses clients principaux.

A la grande satisfaction : des usagers qui sont soulagés de la charge de leur quotidien, et de l'entreprise qui leur apporte un réel bénéfice.

Des opérations ponctuelles saisonnières : Volailles de Noël, Sens du Jeu pour les cadeaux ponctuent l'année.

Avec La Conciergerie : toute demande raisonnable a sa réponse, grâce à l'apport de sa bonne gestion du temps efficace.

Je suis Responsable d'une Structure :*
alors je peux m'abonner facilement à la Conciergerie pour faire bénéficier à tous mes employés et ma structure *des services* de manière illimitée.

En accord avec ma structure :*
1 concierge se déplace directement sur mon lieu de travail

Je bénéficie alors d'une multitude de services pour me faciliter la vie, et profiter de produits locaux
Quelques exemples

Demande personnalisée

Cordonnerie et Couture

Aides à domicile

Travaux maison

Pour les lunettes

Produits locaux
Achats groupés et de dépannage

Colis, Poste, Dossiers

Des Services qui se déplacent
 Pour l'automobile

Henri LAVEAU
06.76.94.83.81

www.lcpc86.fr
henri.sandrine@lcpc86.fr

20



LA MÉMOIRE DE NOS ANCIENS

« Il faut arroser les souvenirs comme les fleurs en pot et cet arrosage exige un contact régulier avec des témoins du passé , c'est-à-dire avec des amis »

Milan Kundera

L'HISTOIRE D'UNE



JOSEPHINE BOUROLLEC ET EMILE AMIRAULT

Si de nos jours, notre village est dépourvu d'épicerie, il y a quelques décennies, on pouvait en compter deux, qui dans le bourg, avaient pignon sur rue.

Il y plus d'un siècle, en **1913**, l'une d'entre elles, ouvre ses portes aux 490 habitants de la commune, pour ne les refermer définitivement que dans le courant des années 90.

Une jeune bretonne de 28 ans, née à Lambezellec dans le Finistère, et son époux, achètent le bâtiment à Monsieur Lussault, l'un des sabotiers du village.

Joséphine Bouroullec, orpheline, est employée de maison chez une institutrice à Paris, lorsqu'elle rencontre **Emile Amirault**, né à Availles en Châtelleraut, qui exerce le métier de boucher au sein de la capitale.

Le couple se marie en 1908 et Joséphine donne naissance en 1909 à **Simone**, qui sera leur seul et unique enfant.

Quelques temps plus tard, Ils quittent Paris, s'installent à Monthoiron et fondent l'épicerie « **AMIRAULT** ».

1914, la guerre éclate, Emile n'est pas envoyé sur le front pour des raisons de santé, mais il est néanmoins mobilisé à la manufacture d'armes de Châtelleraut.

Comme un bon nombre de femmes courageuses, Joséphine se retrouve donc seule à la tête de leur commerce.

Après la guerre, le couple poursuit son activité ... Joséphine tient d'une main de maître la boutique, et Emile part faire des tournées à travers la campagne, avec son cheval et sa carriole



SIMONE AMIRAULT ET FERNAND DEMAZEAU.

En avril 1931, **Simone** qui est ajoureuse, épouse **Fernand Demazeau**, employé de ferme et natif de Bellefonds. En 1932, leur fille **Jeanine** pointe le bout de son nez et en 1934 la famille s'agrandit avec la venue au monde, de **Micheline**.

Quelque temps après, Simone et Fernand prennent la succession de Joséphine et d'Emile, et ils se lancent en 1938, dans l'acquisition d'un camion pour effectuer les tournées.

Mais là encore, la guerre leur met des bâtons dans les roues... Fernand est mobilisé dans les Ardennes, le camion est réquisitionné et transformé en ambulance. Ils ne reverront plus jamais leur camion !

Après la disparition de Fernand en 1962, avec ténacité, Simone continue à tenir son commerce et cela pratiquement jusqu'à son décès en mai 1997.

Aujourd'hui, l'ancienne épicerie est une maison d'habitation propriété de Melle **Duchêne**.



EPICERIE AMIRAULT EN 1913

A DROITE EMILE AMIRAULT, SIMONE ET JOSEPHINE BOUROLLEC.

Un grand merci à Madame **Jeanine Meignant**, décédée ce 19 Mars 2023, pour toutes ces confidences de ces bribes de vies monthoironnaises, et nos sincères condoléances à sa famille.



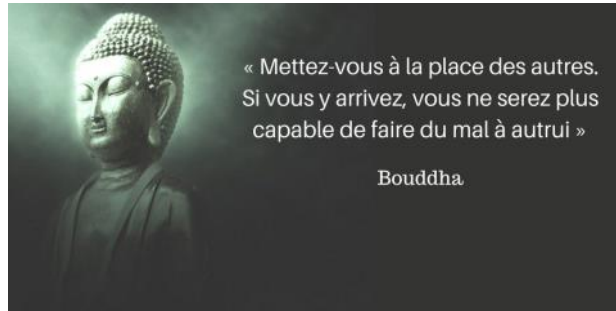
HOROSCOPE



Bélier : 21 mars - 20 avril.



Le bélier est le premier signe du zodiaque. Il symbolise l'impulsion, la virilité, le courage, l'énergie et l'indépendance. Il a pour élément le feu .



JEUX

T Z N M V C E R V I D E S P
 T U R P I N D E C R I S S E
 H J C H E N E V E L L E S F
 F G M O N S D O D R A N N I
 M O Z O N D F H J K M R L M
 K P J S E H V I N W B Q I A
 D H A P A Z I L E X R R M C
 F G C V M T N K F Y O G A A
 K L C Y R P C C H I T R E D
 C V A R T L I S E S S H L I
 N B V H U I L E R I E F E E
 M O N T H O I R O N N A I S

MOTS MELES

- Département de Monthoiron -
- Cours d'eau de Monthoiron -
- Mot latin de la commune -
- Nom d'une commune limitrophe -
- Nom de famille de l'Initiateur de la construction de la tour-forteresse de Monthoiron -
- Nom de l'église de Monthoiron -
- Nom de la forêt en bordure de Monthoiron -
- Nom de famille de l'inspirateur des plans de la Tour-Forteresse de Monthoiron -
- Nom de famille du Maire actuel de Monthoiron -
- Nom d'une association de Monthoiron -
- Nom d'une rue de Monthoiron (rue des ..) -
- Nom des habitants de Monthoiron -
- Nom d'un chemin de Monthoiron (chemin de ...)-
- Nom d'un territoire du Canada dont on fête cette année les 250 ans de l' arrivée de ses habitants dans le Poitou—
- Nom d'un circuit de randonnée sur Monthoiron -
- Nom d'une foire de Monthoiron réputée -
- Activité zen d'une association de Monthoiron .



Pensez à visiter le site web de la mairie www.monthoiron.fr

Des informations vous y attendent !



Questionnaire joint à ce bulletin municipal.



à l'ensemble des personnes qui ont contribué à l'édition de notre bulletin.



La commission « Information, Communication » est à présent composée de : **Patrice AZILE, Corinne GAUFFREAU, Gwénaëlle LE DRÉAU, Thierry MIREBEAU, Marie-France ROTHE, Carole SCHOLTZ, Camille TRANCHANT.**

Celle-ci souhaite vous apporter l'information dont vous avez besoin, et de manière plus régulière, au travers de notre bulletin municipal, mais aussi sur d'autres supports, notamment sur le site web qui va être mis à jour régulièrement.

Nous réfléchissons également à d'autres outils. Pour cela nous avons besoin de connaître vos usages.

Afin de répondre, au plus près à vos besoins, merci de prendre quelques instants pour répondre à cette enquête (cochez) et la renvoyer, soit sous format papier à la Mairie (bulletin municipal), soit par mail mairie@monthoiron.fr (en indiquant impérativement en objet : « bulletin municipal »).

Merci d'avance pour votre participation .



Questionnaire sur le bulletin municipal

Je consulte les panneaux d'affichage de la mairie. OUI NON

Pour quelles informations ? _____

Je lis le bulletin municipal quand je le reçois dans ma boîte aux lettres : OUI NON

Partiellement Totalement Mes enfants âges _____ le lisent OUI NON :

Quel type d'informations vous souhaiteriez y trouver ? _____

Je connais le site web de la municipalité.

Je le consulte : Rarement De temps en temps Régulièrement

Fréquence : _____

Qu'y recherchez-vous ? _____

Consultez-vous le bulletin municipal sur le site web ? OUI NON

Regarderiez-vous des informations sous forme de vidéos ? OUI NON

Connexion internet OUI NON

À titre personnel (à mon domicile) je suis équipé(e) de :

Un ordinateur portable ou fixe Une tablette Autre

Un téléphone, smartphone Aucun équipement

Je suis à l'aise avec les outils numériques : un peu, pas, pas du tout

A titre personnel, possédez-vous un compte :

Facebook Instagram Tik Tok Autres (précisez) _____

Aucun compte

Souhaiteriez-vous recevoir des alertes d'une page Facebook créée par la mairie ? OUI NON

En moyenne, par jour, combien de temps passez-vous sur ces outils ?

moins d'1 heure, 1 à 3 h, plus

Participeriez-vous à un atelier sur le numérique ? OUI NON

Remarques ? _____



Pensez à l'appli **INTRAMUROS** :
grâce aux notifications, vous êtes au courant de l'ACTU de votre village et ses environs !



IntraMuros est une plateforme mutualisée qui vous permet d'accéder à toutes les informations de votre bassin de vie.

Consultez les événements, actualités et points d'intérêt de notre commune et de celles aux alentours.
Abonnez-vous et recevez les alertes de votre mairie en temps réel.

Consultez le menu de cantine de l'école de vos enfants et bien d'autres choses encore ...



UN NOUVEAU NOM POUR VOTRE BULLETIN MUNICIPAL ?

Une idée de nom pour notre « bulletin municipal », envoyez-nous **jusqu'au 1er Juin 2023** vos suggestions sur :
mairie@monthoiron.fr (**objet** : bulletin municipal+ votre nom & coordonnées) ou directement à la Mairie
ou si vous avez des idées de sujets que vous souhaiteriez évoquer.



BOITE A IDEES

Les meilleures idées viennent du terrain !

Monthoironnais, Monthoironnaises, en tant qu'habitant (e)s de la commune, faites-nous part de vos **suggestions positives** pour faire avancer notre village (avec vos coordonnées).

Soit par mail en indiquant impérativement en objet : bulletin municipal **mairie@monthoiron.fr**, soit en déposant votre idée à la Mairie.

Nous sommes à votre écoute ! Quelque soit votre idée, une réponse vous sera apportée.

Nom + coordonnées ; _____

Suggestion de nom pour le Bulletin Municipal _____

Sujets pour le Bulletin Municipal : _____

Boîte à idées pour la commune : _____

